

**REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR VINCENT ESCHMANN, DEPUTE (GROUPE PDC-JDC), INTITULEE "QUEL SOUTIEN A LA PRESSE ECRITE ?" (N°3291)**

La situation des médias régionaux et de la presse écrite fait partie des préoccupations de l'Exécutif cantonal depuis le début de la crise du coronavirus. En réalité, l'évolution de ce secteur est suivie de près depuis plusieurs années alors qu'une crise structurelle et différents événements (par exemple la faillite de Publicitas) chamboulent les modèles d'affaires.

Le Gouvernement jurassien a décidé, à plusieurs reprises et avant même les interventions parlementaires sur le sujet, de publier des annonces et spots payants dans les médias régionaux pour faire passer différents messages liés à la crise sanitaire. Les médias, en tant qu'entreprises, ont par ailleurs pu bénéficier des mesures de soutien à l'économie, en particulier les indemnités liées à la réduction de l'horaire de travail (RHT). Différents contacts ont également été pris avec les acteurs médiatiques régionaux.

Le Parlement jurassien a accepté le 27 mai dernier deux motions (n°1312 et N°1317) demandant une aide aux médias dans la période de crise actuelle. Le Gouvernement a soutenu ces interventions.

A partir de là, l'Exécutif jurassien répond ainsi à la question :

**Le Gouvernement peut-il nous dire quelles mesures il entend prendre à court terme pour soutenir les titres de la presse écrite régionale dont le rôle de lien social à l'échelle du canton est primordial, a fortiori en ces temps de crise ?**

Depuis l'acceptation des deux motions, des échanges ont eu lieu avec les médias régionaux pour établir un point de situation le plus réaliste possible sur les pertes publicitaires qu'ils ont enregistrées durant le plus fort de la crise (mars, avril et mai). Une formule d'aide particulière dans la situation de crise actuelle a été discutée et un modèle leur a été présenté. La mesure a été soumise au Parlement, qui se prononcera prochainement. Elle vise une aide rapide et équitable entre les différents médias régionaux d'information.

L'Exécutif tient à souligner ici que les difficultés rencontrées par les médias régionaux ne se sont pas arrêtées suite à la phase aigüe de la première vague de coronavirus. Pour l'heure, la reprise n'est que partielle. En outre, les difficultés structurelles et de modèles demeurent une réalité.

Le Gouvernement continuera donc à suivre avec attention l'évolution du secteur qui joue un rôle indispensable pour le bon fonctionnement de la démocratie ainsi que pour la vitalité socio-économique jurassienne.

Delémont, le 18 août 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme  
la chancelière d'Etat



Gladys Winkler Docourt